COMITÉS DE SUIVI
DE QUESTERRE

RAPPORT ANNUEL 2024

Comité de suivi no 6
Drummondville – Pierre-de-Saurel

QUESTERRE

Janvier 2025

Renseignements généraux

Titulaire des licences

Nom légal de l'entreprise	:	Questerre Energy Corporation
Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ)	:	1165224594
Début et fin de l'exercice financier	:	1er janvier au 31 décembre 2024
Pour renseignements additionnels	:	Valerie Wade, analyste principale des contrats fonciers

Regroupement des licences

Modification(s) à signaler	:	Non

Rapport annuel

Période visée	:	1er janvier au 31 décembre 2024
Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique)	:	http:/comite-suivi-questerre.ca/

Membres du comité

M. David Bernard
Directeur général du bureau du Ndakina du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki
M. Andrélyne Dufour
Coordonnatrice à l'aménagement du territoire à la MRC de Pierre-De-Saurel
M. Vincent Grandmont
Conseiller municipal à la municipalité de village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil
M. Tony Rodrigue
Directeur général au Centre d'aide aux entreprise (CAE) de Drummdond
M. François Thomas
Directeur de l'aménagement du territoire et du développement régional à la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie

Claims et puits sur le territoire couvert par le comité

Licences nos	Puits no
2005PG795	
2005PG796	
2008PG972	A259 (Saint-David)
2008PG976	

Résumé des activités

Réunion annuelle

Le comité de suivi s'est réuni à une (1) seule reprise, soit le 4 décembre 2024. La rencontre a été tenue en mode virtuel sur la plateforme Microsoft Teams et deux (2) des cinq (5) membres y ont assisté.

L'objectif de la réunion était de procéder à une mise à jour annuelle des activités sur le puits et d'aborder les nouvelles étapes du projet.

M. David Boudeweel-Lefebvre a souhaité la bienvenue aux participants et expliqué le déroulement de la réunion au cours de laquelle les points ci-dessous ont été abordés :

- rappel des activités, de la mission et de la vision de Questerre;
- retour sur les règlements du Québec et les modifications à la *Loi sur les hydrocarbures*;
- localisation des licences (*claims*) et du puits sur le territoire couvert par le comité;
- rappel des mesures d'entretien et de surveillance du site;
- rappel des mesures de sécurisation du site et des puits;
- rappel de tous les travaux réalisés sur les puits;
- résumé des activités du comité.

La présentation assistée par ordinateur (*PowerPoint*) et le compte rendu de cette rencontre ont été déposés dans le site web créé pour le comité, et ce, conformément à la loi. Ces documents sont publics.

Dépenses

DÉPENSES	COÛTS
Maintenance du site web	16,20 $
Honoraires du consultant	9 525,00 $
TOTAL	**9 541,20 $**